

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 novembre 2019

**Rapporteur :
Madame Anne-Marie
STENOU**

N° 41

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 13/11/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2019
(accusé de réception du 13/11/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Association Maison pour Tous de Penhars - Subvention 2019

Dans le cadre de la préfiguration d'une animation famille qui s'inscrit dans son futur projet social, la MPT de Penhars organise depuis 2019 des actions auprès des familles du quartier de Kermoysan : soutien à la parentalité, sortir de l'isolement et favoriser le vivre ensemble sont les principaux axes de ce projet. La MPT de Penhars sollicite une aide financière de la ville pour les accompagner dans la mise en place de cette nouvelle action phare de son projet social.

La Maison Pour Tous de Penhars est gérée par une association loi 1901 dont l'objet est d'intervenir pour et avec les habitants sur le quartier de Penhars en général mais avec une zone d'intervention plus prégnante sur le micro-quartier de Kermoysan inscrit dans un dispositif politique de la ville.

Depuis sa création, la MPT a développé un projet autour des axes suivants : animation jeunesse, animation culturelle, accueil de spectacles, activités de loisirs régulières, organisation d'événementiels sur le quartier et participation des habitants. Depuis 3 ans, en cohérence avec les besoins des habitants et en accord avec ses partenaires, la MPT a étoffé son action en créant un accueil de loisirs pour les 6-11 ans, un atelier de travail personnel pour les collégiens et les lycéens, un secteur tout public.

La MPT de Penhars s'est engagée en 2019 dans une démarche de réflexion et d'action dans la perspective d'une demande d'agrément « Centre social » pour 2020. C'est dans ce cadre que l'association a développé, au sein du secteur Tout Public, un projet en direction des familles en 2019 pour préparer la transmission entre le centre social actuel et la MPT. Des actions de soutien à la parentalité sont développées ainsi que des actions qui favorisent le lien social et le vivre-ensemble.

La MPT de Penhars sollicite la ville pour une subvention d'aide au projet familles d'un montant de 10 000 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

1 – à verser à la MPT de Penhars une subvention d'un montant de 10 000 euros pour la mise en œuvre du projet familles (Imputation budgétaire : 40-6574-710-7101) ;

2 – à signer l'avenant financier correspondant.